REPUBLIQUE DU BURUNDI





PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL (PRODER)

PRET FIDA Nº 2000004133 DON FIDA Nº 2000004134 DON FIDA Nº 2000004907

. Date de publication

: 23/10/2025

. Date d'ouverture des offres :06/11/2025

Addendum au Dossier d'Appel d'Offres international N° DNCMP/270/F/2025-2026 pour la fourniture des vaccins à usage vétérinaire (3 lots).

Le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural, sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, porte à la connaissance des acquéreurs du dossier d'appel d'offres susmentionné qu'une modification est apportée aux clauses du DAO suivante:

> Tableau récapitulatif des modifications du DAO

Point du DAO à modifier	Stipulation du DAO initial	Modifications/addenda
Point 5 de l'AAO	L'acheteur invite à	L'acheteur invite à présent() répartis
	présent() répartis en un	en trois (3) lots :
	seul lot : fourniture de	Lot 1 : fourniture de Vaccins contre la
	vaccin à usage vétérinaire	Fièvre Aphteuse ;
		- lot 2 : Vaccins contre la Peste des
		Petits Ruminants ;



		Lot 3 : Vaccins contre le Rouget du
		porc
Point 9 de l'AAO	L'offre doit être	L'offre doit être accompagnée d'une
	accompagnée d'une	garantie de soumission :
	garantie de soumission de	lot1 : six millions francs burundais (6
	14 500 000 FB/ou 5 052	000 000 BIF) ou deux mille nonante
	USD	dollars américains (2090 USD) ;
		- lot2 : huit millions francs burundais ;
		(8 000 000 BIF) ou deux huit cent
		dollars américains (2800 USD);
		- lot3 : un million cinq cent mille francs
		burundais (1 500 000 BIF) ou cinq cent
		quatre-vingt dollars américains
		(580USD)
Pge5 du DAO « documents	14) Présenter les bilans	14) Présenter les bilans des
constituant l'offre technique »	des trois dernières	trois dernières années
Point 14 de l'AAO	années() de 1 450 000	(chiffre d'affaires) d'un
	000BIF ou l'équivalent	montant:
	en dollars	Lot1: cinq cent cinquante
	américains (USD)	millions francs burundais
		(550 000 000 BIF), certifié
		par le fisc ou l'équivalent en
		dollars américains (USD) ;
		Lot 2 : sept cents quarante
		mille francs burundais (740
		000 000BIF) ou l'équivalent
		en dollars américains
		(USD) ;
		Lot 3 :Cent cinquante-cinq
		millions francs burundais
		(155 000 000 BIF) ou
		l'équivalent en dollars
		américains (USD)

Ŧ



Pge5 du DAO « documents	15) Une attestation	15) Une attestation de
constituant l'offre technique »	de capacité	capacité financière :
Point 15 de l'AAO	financière émanant	Lot1: six cent millions
	d'une banque	francs burundais (600 000
	reconnue de 500	000 Bif) ou l'équivalent en
	000 000 BIF ou son	USD;
	équivalent en USD	Lot2 : huit cent dix millions
		francs burundais (810 000
		000 Bif) ou l'équivalent en
		USD;
	y	Lot3 :cent soixante-neuf
		millions francs burundais
		(169 000 000 Bif) ou son

équivalent en USD.

1. Données particulières de l'appel d'offres Pge33

Α	. Généralités
Clause 1.1 des Instructions à l'intention des	Le marché est constitué de trois (3) lots :
Le marché est constitué en un seul lot	Lot 1 : Vaccins contre la Fièvre Aphteuse
	Lot2 :Vaccins contre la Peste des Petits Ruminants
	Lot3: Vaccins contre le Rouget du porc
Clause 14.1 h) des IS : Présenter les bilans des trois dernières (chiffre d'affaires) années, certifiés par le fisc()	Présenter les bilans des trois dernières (chiffre d'affaires) années, certifiés par le fisc d'un montant :
	Lot1: cinq cent cinquante millions francs burundais (550 000 000 BIF), certifié par le fisc ou l'équivalent en dollars américains (USD); Lot 2: sept cents quarante mille francs burundais (740 000 000BIF);
	Lot 3 :Cent cinquante-cinq millions francs burundais (155 000 000 BIF)

Une capacité financière de :
Lot1: six cent millions francs
burundais (600 000 000 Bif) ou
l'équivalent en USD ;
Lot2 : huit cent dix millions francs
burundais (810 000 000 Bif) ou
l'équivalent en USD ;
Lot3 :cent soixante-neuf millions
francs burundais (169 000 000 Bif)
ou son équivalent en USD.

Section III (Page 39 du DAO). Critères de sélection et d'évaluation

C)Le soumissionnaire doit répondre aux critères de sélection ci-après concernant les prestations antérieures.

- i. Capacité financière : le soumissionnaire devra fournir des documents attestant qu'il satisfait à une ou plusieurs exigences financières, telles que le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années :
- **Lot1** : cinq cent cinquante millions francs burundais (550 000 000 BIF), certifié par le fisc ou l'équivalent en dollars américains (USD) ;
- Lot 2: sept cents quarante mille francs burundais (740 000 000BIF);
- Lot 3 :Cent cinquante-cinq millions francs burundais (155 000 000 BIF)
- ii. Une capacité financière :
- **Lot1** : six cent millions francs burundais (600 000 000 Bif) ou l'équivalent en USD ;
- **Lot2** : huit cent dix millions francs burundais (810 000 000 Bif) ou l'équivalent en USD ;
- **Lot3** :cent soixante-neuf millions francs burundais (169 000 000 Bif) ou son équivalent en USD.

Point du DAO à modifier	Le montant du marché est de (indiquer le
CCG,Cause 13 .1 Le montant du marché est de (indiquer le montant) dollars des Etats Unis ou en euros ou en Bif	montant) le dollar des Etats Unis / l'euro selon que le fournisseur est étranger ou si les biens sont à importer pour le fournisseur local ou en Bif selon que les biens sont déjà importés par le fournisseur local

La date limite de dépôt des offres est prolongé de 14 jours calendaires, c'est-à-dire en date du 06/11/2025 au lieu du 28/10/2025. Le présent addendum fera objet de publication dans les canaux de publication où l'avis d'appel d'offres avait été publié.

Les autres dispositions du dossier d'appel d'offres initial restent inchangées

Fait à Bujumbura, le/10/2025

LE COORDONNATEUR DU PRODER

Côme NTIRANYIBAGIR